

district d'Angers » nous donne des précisions sur la peinture de la formule : « l'inscription ordonnée être faite sur la porte du temple de la loi : est due au pintre 36 # (NDLR livres) ».

Adepte des idées déistes de Rousseau, Robespierre estimait qu'une religion « naturelle » était le support nécessaire de la vertu. Il s'opposa ainsi aux hébertistes qui avaient mis en place le « Culte de la Raison » (athée) à l'automne 1793. À la mi-mars 1794, les chefs hébertistes seront arrêtés, jugés et exécutés.

Pour Robespierre il s'agissait de célébrer l'Être suprême, la Nature, le Genre humain, le Peuple français, de réunir les Français autour de la République et des idéaux révolutionnaires mais pas de rétablir une place privilégiée pour la religion catholique ou d'arrêter la lutte contre les prêtres réfractaires ; ainsi, dans l'Ouest les colonnes infernales lancées le 21 janvier 1794 continuent leur entreprise de destruction de la Vendée ; en application, notamment, des lois du 1^{er} août 1793, ou loi d'anéantissement de la Vendée, et du 1^{er} octobre aussi appelée loi d'extermination.

N'intéressant qu'une minorité des Français (les bourgeois à l'esprit voltairien ou rousseauiste), mécontentant les déchristianisateurs qui étaient nombreux dans le personnel politique, ce culte ne survivra pas à la chute de Robespierre en thermidor an II, 27 juillet 1794.

J.-P. L. G.

1. Paul Taugourdeau, 1921-2005, prêtre né à St-Sulpice.

2. Il nous faut toutefois signaler un article paru dans le numéro 27, janvier-février 1931 de la Revue « La province d'Anjou », sous la plume de G. Delage qui attribue cette découverte à « un amateur d'archéologie (qui) remarquait que le linteau de la porte d'entrée avait été recouvert de mortier, pendant que les murs d'arête, de chaque côté, n'avaient pas reçu cette souillure » et ajoute qu'« il le gratta avec patience et découvrit, non sans étonnement, trois bandes parallèles au linteau portant les couleurs nationales ». G. Delage ne donne aucune information sur cet « amateur d'archéologie » qui donnerait de la crédibilité à sa version de la découverte de l'inscription robespierriste.

3. Rapidement après la chute de Robespierre, son *credo* a disparu des frontons. Une information nous est donnée dans l'Anjou Historique, année 1916-1917, page 170: « en 1820, on voyait encore en lettres rouges sur le cintre extérieur de la porte latérale cette inscription : Temple de la Raison ». Cette affirmation est sujette à caution. La formule robespierriste recouvrant tout le cintre. On imagine difficilement le « Temple de la Raison » peint sur la chaux. La mémoire orale se souvient peut-être seulement de l'existence d'une inscription révolutionnaire.

Chronique du Sablier

N° 62 décembre 2022

Eglise de St Sulpice

A l'entrée de l'église, un témoin de l'histoire de la Révolution

L'église de Saint-Sulpice sur Loire présente une particularité unique dans tout l'ouest de la France.



Sur le fronton de la porte d'entrée, les fidèles et les promeneurs peuvent en effet y lire la formule de Robespierre célébrant le Culte de l'Être suprême.

La conservation de cette inscription qui a été à plusieurs reprises restaurée, rappelle une période violente et anti chrétienne de notre Histoire.

Invisible pendant plus d'un siècle, car recouverte de chaux, cette peinture polychrome est réapparue dans des circonstances originales que Paul Taugourdeau¹ aimait raconter.

En janvier 1998, « *Le Petit Saint Sulpicien, le journal de l'équipe municipale* », lui avait ouvert ses colonnes.

« En 1929, j'avais 8 ans, j'étais enfant de chœur. C'était à mon tour, durant une semaine, de servir la messe que célébrait le curé Breteudeau. C'était assez tôt chaque matin pour qu'ensuite l'enfant de chœur puisse aller à l'école.

Or voilà qu'un matin, après avoir terminé mon service d'enfant de chœur je reviens vers la grande porte pour sortir. J'ouvre la porte, je descends sur les marches et me retourne pour fermer la porte. Mais, à ce moment là je pousse un cri très fort.

Alors le père Breteudeau qui priait près de l'autel a entendu mon hurlement et court me rejoindre. Il m'interroge : "qu'est-ce que tu as ?". Je réponds : "Il m'est tombé quelque chose dans l'œil". Il regarde au-dessus de la porte et me dit "vas chercher un balai chez toi". Tout en pleurant, je cours chercher un balai chez mes parents qui habitaient tout près (NDLR : actuellement 1 rue de la mairie). Je reviens, le père Breteudeau prend le balai par le manche en bois et, levant les bras, il frotte sur le mur au dessus de l'entrée; alors une couche de lait de chaux plus ou moins décollée se détache et tombe par terre; c'est une parcelle de ce lait qui m'était tombée dans l'œil.

Mais quelle surprise ! C'est une large bande bleue, blanc, rouge qui se révèle et sur ce fond coloré apparaît clairement le CREDO de ROBESPIERRE. ²



" LE PEUPLE FRANÇAIS RECONNAIT L'EXISTENCE DE L'ÊTE SUPREME ET DE L'IMMORTALITE DE L'AME ".

Le mot " ÊTRE " est privé de la lettre R...

L'explication que j'ai eue plus tard se résume ainsi : quand le Père Jumereau, curé de Saint-Sulpice, a refusé en conscience de prêter le serment de La Constitution civile du Clergé, il a dû se cacher. Alors le courant culturel de la Révolution a poussé des acteurs à inscrire le Credo de Robespierre sur la bande tricolore sous le porche d'entrée de l'Eglise. Beaucoup plus tard, quand ? Je l'ignore, le courant fidèle à l'Eglise catholique a voulu cacher le Credo de Robespierre en le recouvrant d'un lait de chaux. Et c'est ainsi qu'en 1929 des morceaux se sont décollés et m'ont " tapé dans l'œil ".

Voilà le souvenir que je partage avec mes compatriotes de Saint-Sulpice. Quand je reviens sur Saint-Sulpice j'aime bien m'arrêter près de l'Eglise et regarder, entre autres, ces traces de l'histoire. »

Paul Taugourdeau fait référence à Louis Jumereau, vicaire à Saint-Sulpice de 1740 à 1755 puis curé à partir du 11 août 1755 (ou du 8 juillet 1755 selon d'autres sources), prêtre réfractaire, victime de la Révolution.

Louis Jumereau n'aura jamais vu l'inscription sur le fronton, peinte quelques mois après son assassinat, puisque c'est le 7 mai 1794 (18 floréal an II) que Robespierre fit voter par la Convention le décret-loi imposant ce culte révolutionnaire.

Suite à ce décret, il a été pris la décision d'inscrire sur la façade de nombreux édifices publics ce qui est connu aujourd'hui comme le credo de Robespierre : « Temple de la Raison. Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme ». ³

Un « *Etat des effets mobiliers, argenteries, Sommes de deniers et autres effets provenans de la fabrique (NDLR, conseil paroissial gérant les biens de l'église) des Gorges-Sableuses, ci-devant St-Sulpice,*

